



## Promotion interne/fonction publique territoriale

Par sanduq, le 05/04/2012 à 00:44

Bonjour,

Je suis titulaire de la fonction publique territoriale (cadre B) et mon dossier a été rejeté par le CIG pour la promotion interne (cadre A) car j'ai été pendant plusieurs années placée en position de détachement dans la fonction publique d'état. Selon le CIG, ces années de détachement sont assimilées a des années en contrat de droit privé. je souhaiterai par conséquent avoir des informations car je ne comprends pas. A noter que ma collectivité avait proposé mon dossier pour la promotion.